

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250522-C69-2025-DE Date de télétransmission : 27/05/2025 Date de réception préfecture : 27/05/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 mai à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Théodila de Peyrat-le-Château, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 15 mai 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	26	3	5	0	1

Membres présents: BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHAMPAUD Marc, CHADELAUD Michel, COLIN Juliana, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, GORGE Christine, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PETINIOT Maryline, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu à DUMONT SAINT PRIEST Hubert, MALET Patrick à MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie à SIMON Philippe

<u>Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir</u>: <u>Secrétaire de séance</u>: BAUDEMONT Dominique

FINANCES

Délibération n° C69-2025 : décision modificative n°1 au budget Petite Enfance

Suite à l'adoption du budget primitif, il y a lieu de corriger des écritures notamment pour les amortissements :

Dépenses de fonction	nement	
Nature	Détail	Montant
611	Contrat de prestation de service	255,00 €
Total chapitre 011		255,00 €
Recettes de fonctionn	ement	
777	Quote part des subventions	255,00 €
Total Chapitre 042		255,00 €

Dépenses d'investisser	nent	
Nature	Détail	Montant
13918	Autres	510,00 €
281351	Bâtiment public	-255,00 €
Total chapitre 040	255,00 €	
21848	Autre matériel de bureau et mobilier	-255,00 €
Total Chapitre 21	-255,00 €	

Il s'agit pour le Conseil :

⁻ D'approuver la décision modificative comme indiqué ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250522-C69-2025-DE Date de télétransmission : 27/05/2025 Date de réception préfecture : 27/05/2025

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix Pour, décide d'approuver la décision modificative n°1 au budget Petite Enfance comme indiqué ci-dessus.

> Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures des membres présents.

> > Pour extrait conforme. A Eymoutiers, le 26 mai 2025

Le Président, Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le :
Publié le : 2 7 MAI 2025 7 MAI 2025 1 MAI 2025 2 MAI 2025 7 MAI 2025 2 MAI 2025 7 M

87120 EYMOUTIER